

VOLUME 31, numéro 3
PRINTEMPS 2017
ISSN 0835-5088

Siège social :

7000, rue Marie-Victorin Montréal (Québec) H1G 2J6
Téléphone : 514 328-3805/Télécopieur : 514 328-3824
Courriel : info@aqpc.qc.ca
Site Web : www.aqpc.qc.ca

Chaque fois que vous voyez cette icône, cliquez dessus pour accéder directement à la page Web mentionnée dans le texte.

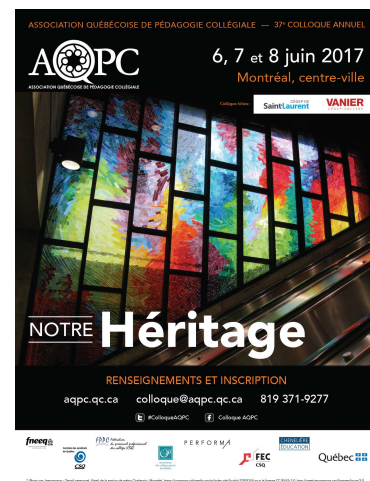


LE 37^E COLLOQUE DE L'AQPC VOUS ATTEND!

Du 6 au 8 juin 2017, à Montréal, nos collègues du Cégep de Saint-Laurent et du Cégep Vanier College nous attendent pour un colloque emballant et ressourçant!

Pas moins de 128 communications de 75 minutes chacune pour faire le plein de pratiques exemplaires et de résultats de recherche, pour affiner sa réflexion pédagogique et pour tisser des liens fructueux avec plus de 1 000 passionnés de pédagogie!

Parmi les grandes conférences de ce colloque, nous soulignons, en ouverture, celle de Guy Rocher, dans laquelle il portera un regard sur les raisons du succès du réseau collégial et sur les défis qui sont les nôtres. C'est un événement à ne pas manquer!



Pour obtenir le meilleur tarif d'inscription au colloque, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion individuelle 2017-2018 à l'AQPC! Vous pouvez faire les deux opérations en même temps!

Pour consulter le programme :



Pour vous inscrire :



Donnez un peu d'amour à la page Facebook *Colloque AQPC – Association québécoise de pédagogie collégiale* pour être au courant de toutes les nouvelles!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQPC LE 7 JUIN 2017

L'assemblée générale annuelle de l'AQPC aura lieu le 7 juin 2017, à compter de 11 h 30, à l'amphithéâtre BMO, du pavillon MB de l'Université Concordia (entrée par la porte MB S.1.327). Tous les membres individuels en règle de l'AQPC pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 y sont conviés. Si ce n'est déjà fait, renouvelez rapidement votre adhésion annuelle.

Cette assemblée générale annuelle est, pour les membres de l'AQPC, l'occasion de se renseigner sur les affaires de leur Association, de mieux connaître ses défis et ses projets ainsi que de donner leur point de vue. C'est aussi l'occasion de procéder à l'élection des personnes qui administrent l'AQPC en siégeant à son conseil d'administration.

Veuillez noter qu'un dîner sera servi sur place et que la rencontre se terminera à temps pour que chacun puisse assister aux communications du colloque qui suivront. Soyez-y nombreux!



ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AQPC

Les membres du conseil d'administration (CA) de l'AQPC sont élus par l'Assemblée générale. Chaque année, un certain nombre de sièges sont en jeu, de façon à assurer à la fois la continuité et le renouvellement du CA. Seule la personne briguant la présidence est élue à ce titre; les autres membres du CA sont élus en tant qu'administrateurs et se répartissent entre eux, ultérieurement, les fonctions de vice-président, de trésorier et de secrétaire.

Le 7 juin 2017, l'assemblée générale procédera à l'élection, pour des mandats de deux ans, de trois administrateurs ou administratrices de l'AQPC. **Pourquoi pas vous?**

Parmi les trois administrateurs sortants de l'Association, deux d'entre eux, Michaël Héту, actuellement secrétaire de l'Association, et Marie Ménard, actuellement administratrice de l'Association, ont indiqué leur souhait de solliciter un autre mandat. Quant à Jocelynn Meadows, actuellement administratrice de l'Association, elle a indiqué son intention de ne pas solliciter un autre mandat.

Tous les membres individuels en règle de l'AQPC peuvent poser leur candidature au Conseil. (Membre en règle? Cela signifie avoir adhéré à l'Association à titre de membre individuel et avoir payé sa cotisation annuelle pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Toutes les personnes qui ont adhéré à l'AQPC ou qui ont renouvelé leur adhésion en s'inscrivant au colloque 2017 sont membres en règle.)

Les personnes intéressées à siéger au CA de l'AQPC doivent déposer leur candidature auprès du personnel de l'Association au plus tard le 6 juin 2017, à 17 h. On peut obtenir le formulaire de mise en candidature en communiquant avec Manon Martel (514 328-3805 ou info@aqpc.qc.ca) ou en visitant le site Internet de l'Association.

Veuillez noter que, du 5 au 8 juin 2017, tout le personnel de l'AQPC aura déménagé temporairement à l'Université Concordia en prévision du colloque annuel. Vous pourrez alors obtenir un formulaire de candidature ou déposer celui que vous avez rempli en passant, le 6 juin, entre 11 h et 17 h, au local qu'y occupera la coordination du colloque, soit le MB 2.130.

POURQUOI PAS VOUS?

L'élection des membres du conseil d'administration (CA) de l'AQPC repose entièrement sur les choix de l'assemblée générale et toutes les candidatures sont les bienvenues, en particulier dans la mesure où elles proviennent de personnes qui ont envie de s'engager de façon active, autant au CA que dans des comités de travail.

Toutefois, l'autoévaluation annuelle conduite par le CA de l'AQPC l'a amené à constater l'intérêt, pour la richesse des points de vue ainsi que l'expertise globale du CA quant aux objets de sa planification stratégique, que des personnes (professeurs, professionnels ou gestionnaires) à l'aise avec les questions financières, philanthropiques et liées au marketing posent leur candidature. Par ailleurs, compte tenu de l'intention de Jocelynn Meadows, du Cégep de Rimouski, de ne pas solliciter un nouveau mandat au CA de l'Association et compte tenu de la provenance géographique des membres actuels et sortants du CA, ce dernier estime qu'il serait également intéressant que des personnes de l'extérieur de la grande région de Montréal posent leur candidature.

Quels attributs, attitudes et compétences sont particulièrement sollicités chez les membres d'un CA?

- **Individuellement** – Compte tenu de la mission et de la vision de l'AQPC, ses administrateurs devraient chacun avoir une expertise quant à l'ordre d'enseignement collégial et être prêts à consacrer aux affaires de l'AQPC un certain nombre d'heures par mois (par exemple pour participer aux rencontres qui ont généralement lieu une fois par mois, pour participer à la recherche de financement, pour se préparer aux discussions dont émergeront des consensus éclairés). Chacun des membres du CA devrait aussi épouser étroitement les valeurs de l'AQPC et, évidemment, être en accord avec sa mission.
- **Collectivement** – En plus d'incarner la diversité présente au sein du réseau des collègues, le CA de l'AQPC (tous ses membres ensemble, et non chacun d'eux!) devrait avoir un intérêt ou une expertise en matière de planification stratégique, de finance, de philanthropie, de lois applicables et de gestion des ressources humaines.

Le CA invite les personnes qui souhaitent poser leur candidature à titre d'administrateur ou d'administratrice à prendre connaissance des devoirs et responsabilités d'un CA, par exemple en parcourant le document téléchargeable *20 Questions que les administrateurs d'organismes sans but lucratif devraient poser sur la gouvernance*, préparé par l'Institut canadien des comptables agréés.



En sus des devoirs et des responsabilités, du plaisir!

Devenir membre du CA de l'AQPC, c'est contribuer au développement de la pédagogie collégiale, de concert avec une équipe allumée, rigoureuse et dynamique. C'est aussi l'occasion de relever de nouveaux défis professionnels dans une atmosphère hautement positive. C'est également l'occasion de développer des liens avec des collègues pédagogues de partout, de se familiariser avec différentes réalités et de mettre l'épaule à la roue pour l'avancement pédagogique du réseau.

Modalités

Le CA se réunit environ une fois par mois, le vendredi, au siège social de l'AQPC (au Cégep Marie-Victorin) ou dans le collège de l'un de ses membres. Tous les membres du CA œuvrent de façon bénévole, mais les frais inhérents à leur participation à ces rencontres et au colloque annuel de l'AQPC sont remboursés par l'Association en fonction de ses politiques à cet égard.

À vous de jouer!

DE TRÈS BONNES RAISONS DE RENOUELER VOTRE ADHÉSION INDIVIDUELLE À L'AQPC!

En renouvelant votre adhésion individuelle annuelle à l'AQPC, vous soutenez concrètement un organisme sans but lucratif qui travaille pour vous et avec vous. Vous contribuez aussi à la vitalité pédagogique du réseau collégial. C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas tout!

En effet, l'adhésion individuelle annuelle à l'AQPC vous permet de :

- Recevoir un abonnement gratuit à la revue *Pédagogie collégiale*;
- Économiser 30 % à l'achat des livres publiés par l'AQPC;
- Accéder à une ou à des communautés virtuelles de pratique par le truchement de son site Internet;
- Participer à la vie associative, par exemple en élisant les membres du conseil d'administration;
- Obtenir des rabais ou des privilèges chez des partenaires commerciaux de l'AQPC.



Grâce à notre partenariat avec La Capitale Assurances Générales, vous bénéficiez de promotions et d'avantages exclusifs. En demandant une soumission à La Capitale, Assurances Générales, vous pourrez participer au concours *Voyage de rêve*, en plus d'obtenir des rabais sur vos assurances automobile, habitation et véhicules de loisirs et récréatifs (moto, motoneige, quad, caravane, autocaravane et bateau.)

Pour plus de détails ou pour une soumission, visitez lacapitale.com/aqpc



Rabais Campus offre aux membres individuels de l'AQPC les plus bas prix garantis sur plus de 290 magazines et journaux québécois, canadiens, américains et européens. Jusqu'à 90 % de rabais sur les prix en kiosque.

Pour plus de détails ou pour passer une commande, visitez

[http : www.rabaiscampus.com/asso](http://www.rabaiscampus.com/asso)



Pour vous prévaloir de ces rabais et privilèges, mentionnez que vous êtes membre de l'AQPC!

ACTIVITÉS « CLÉS EN MAIN » POUR LES COLLÈGES ET LEUR PERSONNEL

L'AQPC offre des activités de formation « clés en main » aux collèges. Ces derniers, lorsqu'ils sont membres associés de l'Association, bénéficient d'un tarif réduit pour ces activités de formation non créditée portant le « sceau de qualité AQPC ». Visitez notre site Internet pour obtenir une description des activités offertes et connaître les objectifs qu'elles visent.

Faites-nous part de vos besoins ou réservez les activités suivantes en communiquant avec nous (info@aqpc.qc.ca ou 514 328-3805) :

- L'inclusion des étudiants : une perspective pédagogique pour les professeurs
- L'évaluation formative : évaluer pour faire apprendre!
- Accompagner les étudiants dans la production des genres textuels propres à leur discipline
- L'intégration des méthodes de travail intellectuel (MTI) : répondre aux besoins des étudiants et des enseignants
- L'évaluation individuelle dans les travaux en équipe
- Voir autrement : une démarche simple pour l'interaction interculturelle
- Pour concevoir et évaluer une situation authentique dans toutes les disciplines
- Élaborer des grilles d'évaluation, par où commencer?
- De l'évaluation traditionnelle à l'évaluation des compétences, un cadre de référence renouvelé
- Objectiver l'évaluation de la créativité
- Le portfolio : pour évaluer autrement

